

SAÔNE-ET-LOIRE

Le maire de Tournus arrache les affiches de Zemmour

En début de semaine, les affiches d'Éric Zemmour ont fleuri de partout entre Tournus et Chalon. Dans la ville de Bertrand Veau, elles ont été collées sur les panneaux d'affichage libre, ce qui n'a pas plu au maire.

« J'e suis écœuré, se lamente le maire de Tournus, Bertrand Veau. Ces panneaux d'affichage libre sont payés par l'argent public et doivent servir au peuple et non à faire de la propagande pour un délinquant multirécidiviste. » L'élu fait ainsi référence aux deux condamnations définitives d'Éric Zemmour pour provocation à la haine raciale en septembre 2019 et en 2011 pour le même délit.

Une campagne de collage d'affiche massive entre Chalon et Tournus

Ces affiches sont apparues en début de semaine, dans la nuit. À Tournus, elles ont été collées uniquement sur ces panneaux d'affichage libre mis en place par la Ville en 2020. En revanche, le long de la route départementale menant à Chalon, l'affichage sauvage était de mise, avec la figure du polémiste apposée sur tous types de support (armoires électriques, envers de panneaux routiers, panneaux de chantier, etc.). À Louhans, une campagne d'affichage a également été menée au niveau de la promenade des Cordeliers. Des affiches rapidement arrachées pour la plupart, ou recouvertes d'autres annonces d'évènements pour les autres.

L'affiche indique seulement « Zemmour président* » avec l'adresse internet du site jesignepourzemmour.fr. Le journal *Libération* avait enquêté sur ce site internet, l'attribuant à l'entourage



« J'incite tous les habitants de Tournus à faire comme moi et à arracher ces affiches. »

Bertrand Veau, maire

Le maire Bertrand Veau s'est dit écœuré par le collage des affiches de Zemmour sur les affichages libres de la commune. Photo JSL/Florent MULLER

de Jacques Bompard, maire d'Orange, membre fondateur du Front national et aujourd'hui président de la Ligue du sud.

Si le maire de Tournus, conseiller régional dans la majorité de gauche, ne veut pas commenter les idées politiques de Zemmour, c'est le passé judiciaire de cet homme qui l'inquiète. « J'incite tous les habitants de Tournus à faire comme moi et à arracher ces affiches. »

Florent MULLER

*Le polémiste n'est pourtant pas encore officiellement candidat à la Présidentielle.

La jurisprudence du « Ce n'est pas moi qui ai collé en premier »

Fondateur d'Alkor Diff en 2006 et installé près du centre-ville de Chalon, Bruno est le spécialiste chalonnais de la distribution de flyers et du collage d'affiches (spectacles, de festivals, propagande électorale, etc.). Cet affichage sauvage intense en cette période de précampagne pour la Présidentielle, ne l'étonne guère. Les grandes villes sont assez mal loties en affichage libre. À Chalon, si je ne me trompe pas, il n'y a que deux points d'affichage autorisés, dont un vers le Carmel. Ce n'est pas non plus les seuls. Certains afficheurs anonymes bombardent sur des transformateurs électriques, sur des panneaux routiers ou des piles de pont. C'est clairement illégal mais tant qu'ils ne sont pas pris, c'est bien pour eux. En revanche, si certains sont attrapés par la police, ils ne se font pas d'illusions. « C'est une faille qu'ils exploitent. » Cette faille, c'est le surcollage, autrement dit le collage d'une affiche sur une autre. C'est la jurisprudence du « Ce n'est pas moi qui ai collé en premier ».

Maire.